



Véloroute de la Toce Collina dello sport de Villadossola S0 (TRÈS FACILE)

Ce parcours, qui se développe le long du premier tronçon de la Véloroute de la Toce, est caractérisé presque entièrement par des pistes cyclables. Il part de Domodossola et rejoint la Collina dello Sport à Villadossola.

L'itinéraire commence à la **gare de Domodossola**. Sur le premier kilomètre, suivez la route ordinaire. À partir de la place de la Gare, empruntez à gauche la Via Bonomelli puis au bout de la rue, tournez à gauche dans la Via Mizzoccola. Passez sous le pont ferroviaire puis sous le second passage sous pont et, au rond-point, continuez tout droit en suivant les indications pour la piste cyclable jusqu'au **Pont de la Mizzoccola** qui enjambe la rivière Toce. Juste avant le pont, commence à droite le parcours cyclable qui longe la rive droite de la rivière Toce. Après environ deux kilomètres, la piste cyclable abandonne la berge de la rivière ; elle traverse alors des bosquets et de belles clairières dans le lieu-dit **Regione Boschetto** ; vous passerez près d'un cippe qui raconte les actes héroïques de Geo Chavez le premier aviateur à survoler les Alpes mais qui précipita dans la plaine de Domodossola ; puis vous longerez à nouveau la berge de la Toce. Après le **terrain de sport de Villadossola**, continuez sur la petite route à trafic mixte qui côtoie une série de potagers jusqu'au petit pont sur le canal. Après le pont, recommence la piste cyclable qui longe toute la **Collina dello Sport**, une colline artificielle créée par le dépôt, aujourd'hui entièrement assaini, d'un site industriel désaffecté. Les travaux d'assainissement à travers l'imperméabilisation, le report d'une couche de terrain et la plantation, ont permis de récupérer une aire qui s'étend sur presque 150.000 m², en offrant à la communauté un site idéal pour les loisirs, la pratique du sport d'amateur et l'entraînement compétitif de jogging, cross-country, marche nordique, VTT.

Le retour se fait en suivant le même parcours.

ASPECTS TECHNIQUES

Le parcours est en général facile et plat. On peut l'affronter avec n'importe quel type de vélo. Il est particulièrement approprié aux familles avec des petits enfants.

POINTS D'ATTENTION

Morceau sur la route ordinaire de la gare de Domodossola jusqu'au Pont de la Mizzoccola.

DONNÉES TECHNIQUES

Zone géographique d'appartenance : Verbano Cusio Ossola / Ossola

| | |
|------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Lieu de départ : | Domodossola Gare |
| Lieu d'arrivée : | Domodossola Gare |
| Nombre d'étapes : | 1 |
| Longueur : | 17,5 km |
| Total des montées : | 50 m environ |
| Total des descentes : | 50 m environ |
| Difficulté : | S0 (très facile) |
| Durée moyenne : | 2 heures (aller et retour) |
| Altitude minimale : | 236 m (en aval du terrain de sport de Villadossola) |
| Altitude maximale atteinte : | 270 m (Domodossola gare) |
| Degré de cyclabilité : | Total |
| Période conseillée : | Toute l'année |
| Présence de panneaux : | Oui |
| Public cible : | Pour les familles |

LIEUX DE RESTAURATION

Domodossola centre, Domodossola lieu-dit Regione Boschetto auprès de *Fly Fisher Mittagsee* (spécialités à base de truite élevée sur place), Villadossola centre

LIEUX D'INTÉRÊT

Le long du parcours

Domodossola : vieille ville avec la Belle Piazza Mercato, les Musées municipaux du Palais Silva et Palais San Francesco, la Petite tour médiévale, la Collégiale des Santi Gervasio e Protasio.

Collina dello Sport à Villadossola : l'aire, équipée d'un parking, de toilettes publiques et de zones de pique-nique, est entièrement clôturée et permet de pratiquer les sports en toute sécurité, sans les dangers venant du passage d'engins motorisés.

Dans les parages

Villadossola : **Église romane de San Bartolomeo** (moitié du Xe s.). Le campanile est considéré le plus beau de la Vallée d'Ossola et parmi les plus significatifs dans tout le nord de l'Italie ; c'est une tour carrée avec une base de 4,82 m dont le diamètre diminue progressivement vers le haut ; elle s'élance sur sept étages et offre un jeu articulé de pleins et de vides.

Normes de comportement

1. Rester sur les sentiers

Respecter le sentier et les éventuelles interdictions d'accès. Respecter la propriété privée.

2. Ne pas laisser de traces

Respecter le territoire. Les sentiers mouillés et boueux sont plus vulnérables que les sentiers secs. Rester sur les sentiers existants et ne pas en créer de nouveaux. Ne pas prendre de raccourcis en coupant les virages. Ne pas abandonner les déchets dans la nature.

3. Conduire avec prudence

Un moment d'inattention peut mettre en danger soi-même et les autres. Respecter les limites de vitesse et conduire de sorte à toujours avoir le contrôle du vélo. Toujours porter le casque.

4. Ne pas effrayer les animaux

Les animaux s'effraient facilement en cas d'approche soudaine, de mouvement brusque ou de grand bruit. Il faut leur laisser l'espace et le temps suffisants pour s'adapter à notre présence.

5. Donner correctement la priorité

Ces sentiers ne sont pas à usage exclusif des vélos, ils sont également utilisés par des randonneurs à pied. Donc, notamment en descente, il faut modérer la vitesse : derrière un virage, il pourrait y avoir quelqu'un qui monte. Faire en sorte que les autres utilisateurs des sentiers sachent qu'on va les dépasser, lancer un salut amical ou utiliser une sonnette. Les cyclistes doivent céder le passage à tous les utilisateurs non motorisés des sentiers. Les cyclistes qui roulent en descente doivent donner la priorité à ceux qui montent. Faire en sorte que chaque dépassement ait lieu de la manière la plus sûre et aimable possible.



NE PAS OUBLIER :
LES CYCLISTES DOIVENT TOUJOURS CÉDER LE PASSAGE AUX AUTRES
UTILISATEURS.

NORMES DE COMPORTEMENT POUR VÉTÉTISTES

Dès l'apparition des premiers VTT, la N.O.R.B.A. (National Off Road Bicycle Association) rédigea un code de comportement visant à réglementer l'activité tout-terrain dans le respect de la nature et des autres habitués des montagnes et des sentiers.

Le code N.O.R.B.A. A été adopté par de nombreux clubs, organismes, associations et écoles présentes sur le territoire italien. Il s'agit d'une série de conseils d'ordre général qui, s'ils sont observés avec attention, peuvent contribuer à rendre plus agréable à tous cette pratique sportive et de randonnée si en vogue aujourd'hui.

Code N.O.R.B.A.

1. Toujours céder le passage aux randonneurs à pied.
2. Ralentir et faire preuve de la plus grande prudence pour approcher et dépasser des randonneurs à pied ou d'autres cyclo-randonneurs, en signalant toujours son arrivée suffisamment à l'avance ; éviter les tapages et les hurlements, en fait s'excuser et saluer poliment.
3. Toujours contrôler la vitesse du VTT et aborder les virages avec grande prudence, en prévoyant des obstacles imprévus. L'allure doit être adaptée au type de terrain, au type de parcours et à l'expérience de chacun.
4. Il faut toujours rester à l'intérieur du parcours tracé pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement (dommages permanents à la végétation environnante et érosion conséquente du terrain).
5. Ne pas déranger ou effrayer les animaux, aussi bien domestiques que sauvages ; leur donner le temps de s'éloigner et de sortir du parcours.
6. Ne laisser en aucun cas des déchets sur notre passage ; il faut les ramasser et si possible même ceux abandonnés par d'autres randonneurs « distraits ».
7. Toujours respecter les propriétés privées et publiques en laissant les grilles, les barrières mobiles ou les barres telles qu'on les a trouvées. En tout cas, si possible, s'adresser directement aux propriétaires des terrains pour demander l'autorisation de passer. Souvent « Entrée interdite » signifie simplement « S'il vous plaît, si vous voulez passer demandez l'autorisation ».
8. Pendant la cyclo-randonnée, il convient toujours d'être autosuffisants. Le but à atteindre et la vitesse de déplacement doivent être proportionnés à la préparation psycho-physique et à la capacité du conducteur, à l'équipement, à l'environnement, au terrain et surtout aux conditions météorologiques.

9. Ne jamais entreprendre tout seul une cyclo-randonnée, sauf cas de force majeure. Ne pas passer dans des zones isolées et éloignées des voies de communication principales ; toujours donner des indications claires sur le parcours et l'heure prévue pour le retour.

10. Réduire au minimum l'impact sur la nature : voler seulement des images et des souvenirs et ne laisser que l'empreinte à peine perceptible du vélo.